



BILAN D'ACTIVITÉ

2025



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'ACCUEIL ET DE REINSERTION SOCIALE

SERVICE GENS DU VOYAGE

Présidente : Madame Domitille RISBOURG

Directeur Général : Monsieur Jean-Christophe DUMOULIN

Directeur du pôle : Madame Sophie ROUVILLER

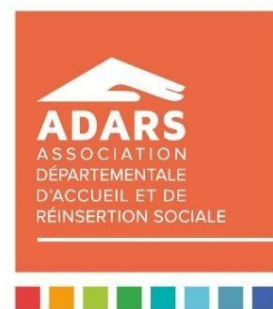
Directrice adjointe : Madame Clémence VASSELLE

Chef de service : Monsieur Serge AMOUSSOUGA

Coordinateur : Monsieur Bruno BELLINI

Intervenante sociale : Madame Léa HOURDE

Agent d'accueil/ secrétariat : Madame Caroline BOVAL en contrat d'apprentissage



Siège social : 28 rue du Pont d'Arcole 60000 BEAUVAIS

Tel : 03.44.06.75.00 – Fax : 03.44.06.75.09 – courriel : adars.siege@adars.fr

Service Gens du Voyage : 5 rue Joseph Cugnot 60000 BEAUVAIS

Tel : 03.44.02.40.64 – courriel : gdv@adars.fr



SOMMAIRE

Introduction.....	3
L'équipe.....	3
Les missions du service.....	4
• Domiciliation.....	4
• Accompagnement social / Soutien aux démarches administratives.....	9
• Médiation / Enquêtes sociales.....	12
Perspectives.....	13

INTRODUCTION

Le service « **Gens du Voyage** » a été créé en 1994, à la demande de la DDASS (actuellement DDETS), pour intervenir auprès du public des gens du voyage installés dans l'Oise, dans le cadre d'actions d'accompagnement social et de médiation.

Initialement composé d'une seule salariée, le service s'est développé ces dernières années et a confirmé son expertise auprès de ce public, en poursuivant ses principales missions que sont la domiciliation postale, l'accompagnement social et la médiation.

Le service Gens du Voyage travaille avec les services de l'État et contribue à répondre aux objectifs et missions du schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage de l'Oise 2019-2025.

2025 EN CHIFFRES

- **1301** DOMICILIES ACTIFS ET LEURS AYANTS-DROIT SOIT **542** MÉNAGES
- **81** RADIATIONS ET **45** NOUVELLES DOMICILIATIONS
- **7765** COURRIERS RECUS
- **3090** APPELS ET SMS TRAITES
- **3315** PASSAGES POUR LE RETRAIT DU COURRIER +REEXPEDITIONS
- **778** ENTRETIENS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
- **131** VAD SUR LES AIRES D'ACCUEIL ET LES TFL



L'EQUIPE

L'équipe est composée d'un Chef de Service à 0.2 ETP, d'un coordinateur, d'une intervenante sociale à temps complet (2 ETP) et d'une secrétaire en contrat d'apprentissage.

Le service est rattaché au POLA sous la hiérarchie des directeurs et directeurs adjoints de Pôle et répond aux orientations des projets associatifs et de service dans le respect des valeurs de l'association.

Le coordinateur et l'intervenante sociale assurent la gestion de la domiciliation postale, et proposent des actions d'accompagnement social ou un soutien plus ponctuel dans des

démarches administratives complexes. Plus concrètement, l'équipe veille à ce que les droits sociaux des usagers soient ouverts puis maintenus, et proposent aux personnes accueillies de les accompagner dans un projet d'insertion plus global. Ces interventions se déroulent dans les locaux de l'ADARS à Beauvais, mais également en allant à la rencontre des personnes sur leur lieu de vie. L'équipe assure en outre des missions de médiation et d'enquête sociale à la demande des collectivités. Reconnues et acceptées par le public, l'équipe doit veiller à maintenir le lien avec les personnes et les groupes rencontrés.



LES MISSIONS DU SERVICE

→ DOMICILIATION

La domiciliation postale est une des missions historiques du service, pour laquelle l'ADARS bénéficie d'un agrément pour le public des gens du voyage.

Afin de recevoir son courrier au sein du service, le demandeur doit dans un premier temps formuler une demande d'élection de domicile. Il est ensuite reçu en entretien.

Cet entretien va permettre de recueillir un certain nombre d'informations, comme la composition familiale, l'appartenance à la communauté des gens du voyage, l'ancrage avec le département de l'Oise, et la présence éventuelle d'une autre domiciliation. Cet entretien, qui est obligatoire dans le cadre d'une première demande de domiciliation ou de renouvellement (article 264-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles) permet donc de vérifier que le demandeur entre dans le champ de l'agrément.

Au cours de cet entretien, le demandeur prend connaissance du règlement de fonctionnement, de ses droits (réception du courrier, confidentialité, réexpédition du courrier), mais également de ses obligations (respect du règlement de fonctionnement et des horaires de retrait du courrier, obligation de se présenter ou contacter le service au moins tous les trois mois et interdiction de domicilier leurs entreprises.)

Lors de l'acceptation, le demandeur reçoit une attestation d'élection de domicile, d'une durée de validité d'un an. Si sa demande est rejetée, il est orienté vers un autre service. Après un an, il peut renouveler sa demande domiciliation s'il remplit toujours les conditions.

Au 31/12/2025, **542 personnes sont domiciliées**. Avec leurs ayants-droit, ce sont **1301 personnes** qui reçoivent leur courrier au sein du service.

45 nouvelles domiciliations ont été enregistrées en 2025.

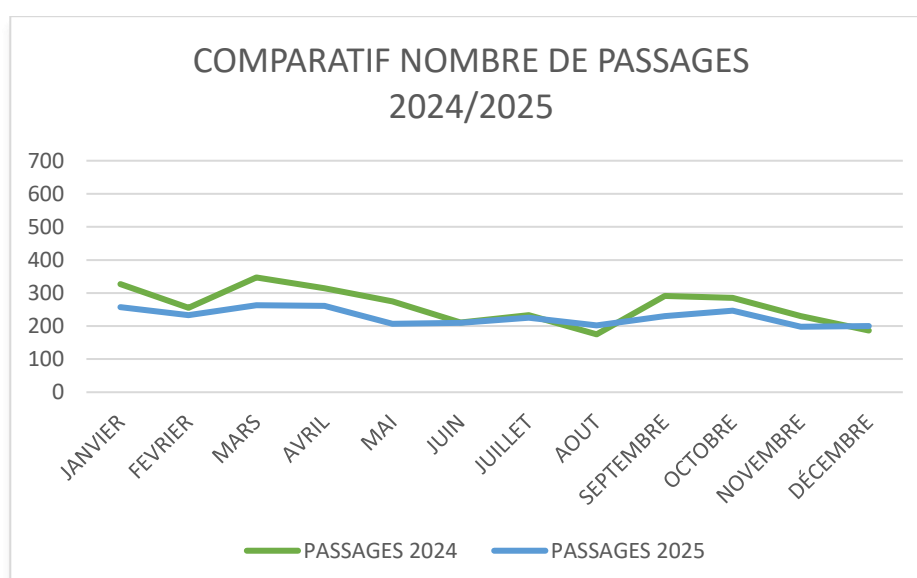
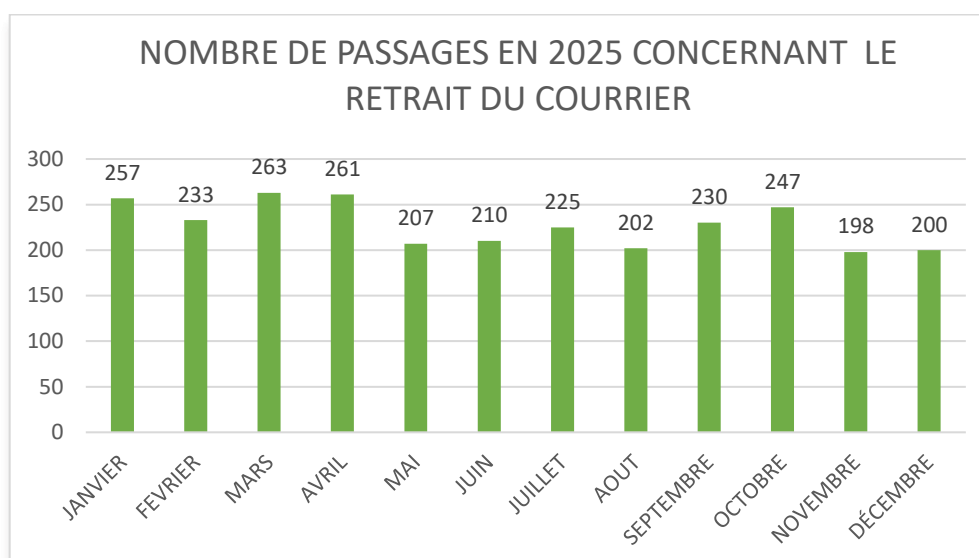
81 radiations ont été notifiées aux usagers à leurs demandes, ou pour absence de passages depuis plus de 3 mois en 2025.

7765 courriers ont été réceptionnés par le service en 2025. Après avoir été réceptionné, le courrier est trié, enregistré sur le logiciel dédié à la domiciliation (DOMIFA), puis rangé par ordre chronologique suivant les identifiants dans des pochettes nominatives.

Les usagers ont la possibilité de retirer leurs courriers lors de trois demi-journées de permanence hebdomadaire : le lundi et le mercredi de 13h30 à 16h30, ainsi que le mardi de 9h00 à 12h00. Lors de ces permanences, on a recensé 2733 **passages** en 2025.

En 2021, l'ADARS a choisi d'utiliser le logiciel **DOMIFA**, développé par la Startup d'Etat "La Fabrique des Ministères Sociaux", pour améliorer la gestion du service de domiciliation. Ce logiciel a permis de mettre en place un véritable suivi des domiciliations, d'avoir une meilleure visibilité sur le nombre de ménages domiciliés, et d'éditer les attestations d'élection de domicile plus rapidement

Un système de procuration permet aux usagers d'autoriser d'autres personnes à venir retirer leur courrier. Il arrive donc fréquemment qu'une personne se présente à l'accueil pour retirer le courrier de plusieurs ménages, parce qu'ils sont de la même famille et/ou parce qu'ils sont installés temporairement non loin les uns des autres.



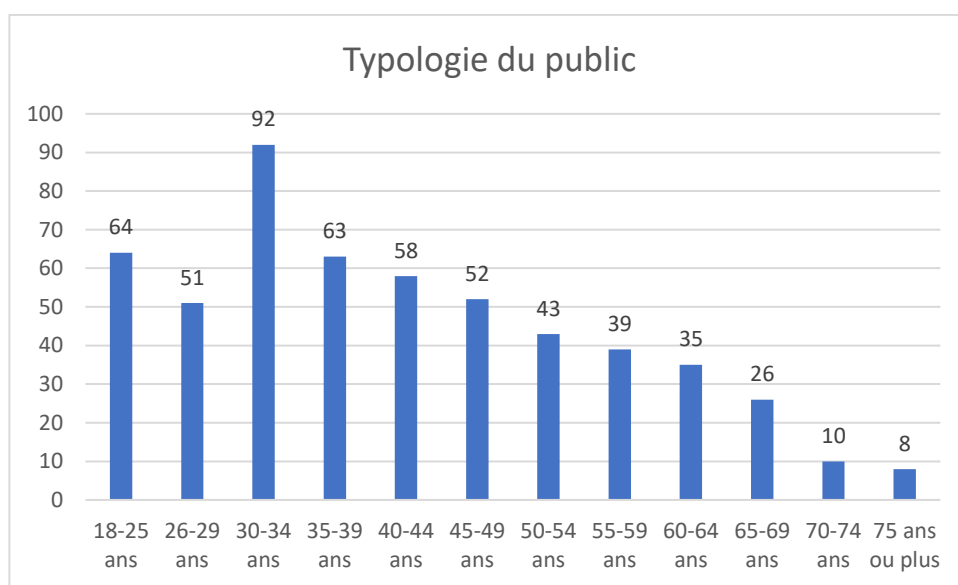
La période de plus forte activité est située de janvier à avril 2025, puis de septembre à octobre 2025.

Les pics d'activité semblent donc aléatoires. De plus, L'ADARS offre la possibilité aux usagers de faire **réexpédier leurs courriers** à une autre adresse ou en Poste Restante. Les personnes domiciliées doivent pour cela laisser des timbres en quantité suffisante, consignés dans une pochette nominative. Ce service gratuit permet aux usagers d'éviter les ruptures de droits lorsqu'ils sont en déplacement pendant une longue période.

2095 appels téléphoniques et 995 messages ont été traités par le service en 2025. Ces appels et SMS peuvent être en lien avec la domiciliation, mais peuvent également concerner une demande de rendez-vous ou la prise d'un renseignement.

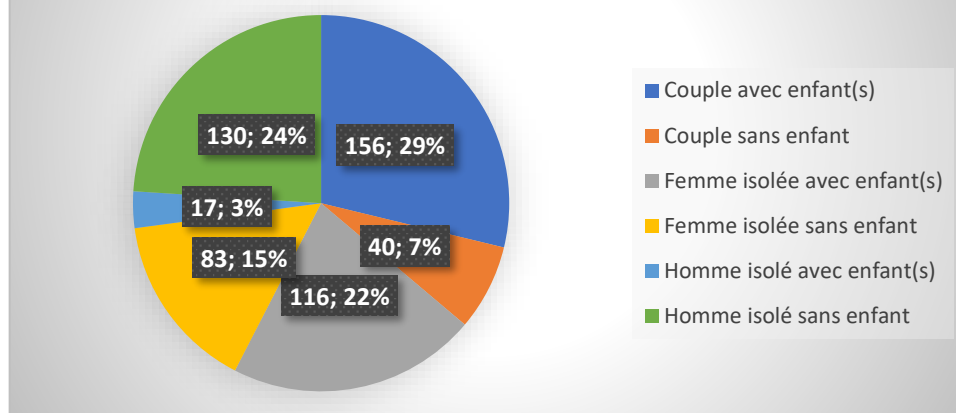
TYPOLOGIE DU PUBLIC

Les ménages domiciliés au Service Gens du Voyage sont majoritairement **jeunes**. Les tranches d'âges les plus représentées sont celles des 25-49 ans. Elles représentent près de 70% des ménages domiciliés au Service Gens du Voyage. (voir tableau ci-dessous)



Les **types de ménages** les plus fortement représentés sont les **couples avec enfants (156 ménages domiciliés)**. On trouve ensuite, sensiblement dans les mêmes proportions, les hommes isolés sans enfant et les femmes isolées avec enfant(s).

Nombre de domiciliés actifs par type de ménage



Les **ressources** perçues par les ménages domiciliés sont représentatives d'une situation de grande précarité. En effet, **220** ménages ne perçoivent que le **Revenu de Solidarité Active** (R.S.A.), ce qui représente environ **40% du total des familles domiciliées**. (Base : 581 domiciliations).

16% d'entre-elles perçoivent le **Revenu de Solidarité Active en complément d'une activité sous le statut d'autoentrepreneur**.

5 % des ménages domiciliés vivent exclusivement de leur **activité d'entrepreneur**.

2% des ménages, déclarent percevoir un **revenu salarié**.

3.5 % des ménages domiciliés perçoivent une **pension de retraite** ainsi que **l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (A.S.P.A.)**.

Remarque

Le faible niveau de ressources s'explique par le mode de vie spécifique des Gens du voyage. Ceux-ci privilégient le voyage, la liberté de changer de lieux de résidence quand bon leur semble. Lors de nos nombreux entretiens, les GDV verbalisent ce fait avec leurs mots « c'est notre mode de vie, on a toujours vécu comme ça et c'est difficile pour nous de changer »

→ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL / SOUTIEN AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES

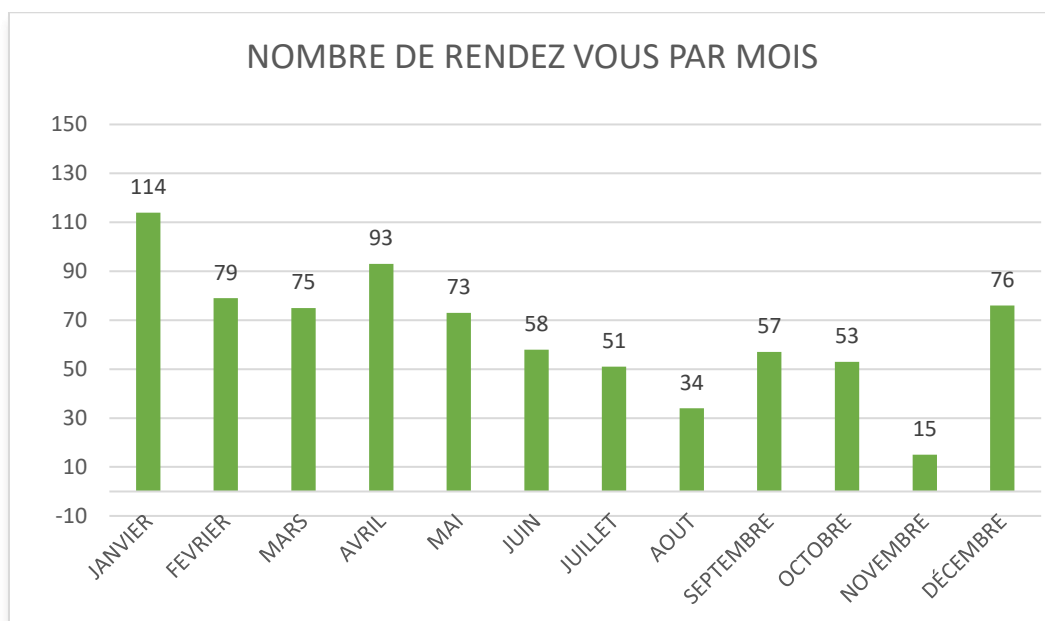
Le service Gens du Voyage propose aux usagers qui le souhaitent d'être accompagnés dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelles, ou de bénéficier d'un soutien plus ponctuel dans la réalisation de démarches administratives.

Bien que le public puisse bénéficier des dispositifs de droit commun, le service reste un lieu ressource, où le lien de confiance est établi souvent depuis plusieurs générations.

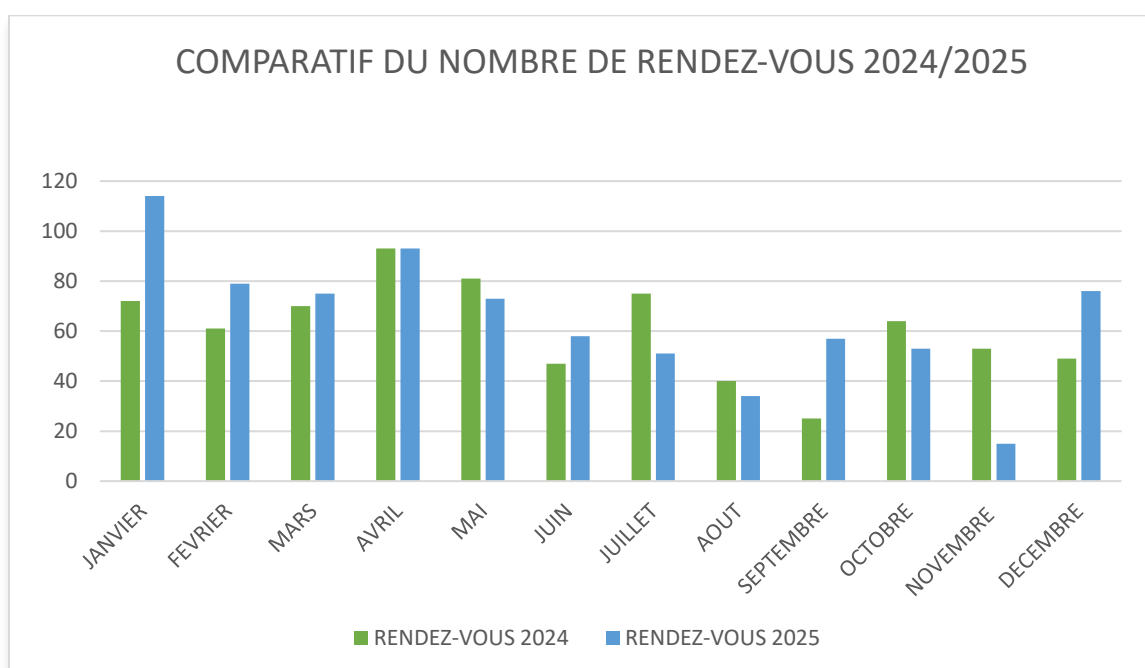


778 entretiens ont été fixés en 2025. **La domiciliation** reste la thématique la plus abordée en entretien, elle représente à elle seule 62% des sujets abordés. Au-delà de la formalité administrative, l'entretien lié à la domiciliation est généralement l'occasion de faire une première évaluation globale de la situation sociale du ménage.

Dans environ 38% des cas, les usagers sollicitent un rendez-vous pour un soutien dans des **démarches administratives simples** : déclarations trimestrielles auprès de la CAF, déclarations de revenus, rédaction de courriers adressés aux institutions ou organismes, inscription CNED. Peu à peu, certains usagers commencent à fréquenter les espaces France Service proches de leur lieu d'installation. Ils sont également de plus en plus nombreux à utiliser leur smartphone et sollicitent un accompagnement pour apprendre à réaliser des démarches simples, comme les déclarations de ressources CAF ou le renouvellement de leur Complémentaire Santé Solidaire.



= 778



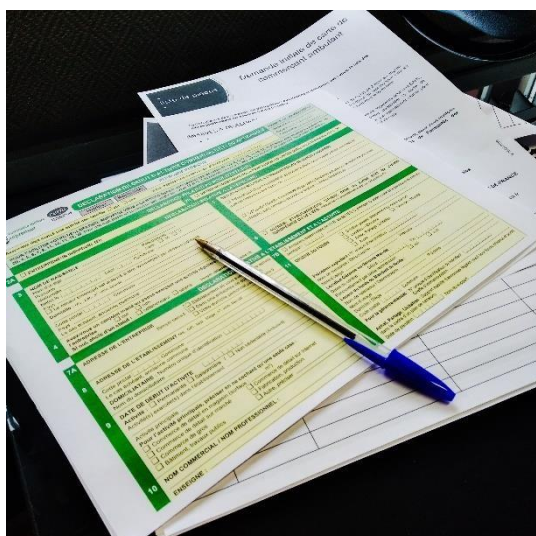
Le public des gens du voyage présente plus de problématiques de santé que la population générale, en lien avec des conditions de vie précaires, cumulées à un recours au soin globalement tardif (source schéma départemental des GDV de l'Oise page 19 du rapport). Nous concernant, cette thématique est régulièrement abordée avec eux, en effet, 10% des

entretiens ont été consacrés à des démarches en lien avec **la santé** : ouverture ou renouvellement d'une complémentaire santé, actions de sensibilisation ou de prévention, premières demandes ou renouvellement de prestations auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

20 entretiens ont été consacrés à des **ouvertures de droit auprès de la CAF/CPAM**

5 personnes ont sollicité le service en 2025 pour des **demandes d'aide financière**, généralement pour solliciter un prêt d'honneur pour l'achat d'une caravane auprès de la CAF. Ces demandes nécessitent une analyse de la situation globale du ménage, et une étude du plan de financement.

→ **Emploi et scolarité**



Une très large majorité des usagers ayant une activité professionnelle sont entrepreneurs individuels. **70** entretiens ont ainsi été consacrés pour des déclaration URSSAF. De plus, **51 entretiens ont été consacrés à la réactualisation de France travail depuis les nouvelles mesures mise en place.**

Les usagers sont également accompagnés dans la gestion de leur micro-entreprise : sensibilisation à l'importance de souscrire une assurance professionnelle, tenue d'un livre de recettes et dépenses, déclaration du chiffre d'affaires auprès de l'URSSAF et du service des impôts.

14 entretiens en lien avec la **scolarisation** ont été réalisés pour soutenir les familles dans leurs démarches d'inscription au C.N.E.D. (Centre National d'Enseignement à Distance).

L'équipe apporte également de l'information sur les obligations vis-à-vis de l'Education Nationale, et échangent avec les parents sur l'importance de l'assiduité scolaire. Nous sommes cependant amenés à faire plusieurs constats, notamment sur le passage de l'école primaire vers le collège, où les familles ont massivement recours au CNED, sans forcément

disposer des moyens nécessaires, tant matériels que pédagogique, au sein du foyer pour le suivi des cours.

De façon globale, le travail éducatif amorcé il y a plusieurs années se poursuit, pour amener les usagers à redevenir peu à peu acteurs de leurs démarches et les accompagner vers les dispositifs de droit commun.

→ MEDIATION / ENQUETES SOCIALES

Le service gens du voyage de l'ADARS intervient dans le cadre de médiation entre la communauté des gens du voyage et les collectivités territoriales concernées par l'installation licite ou illicite des voyageurs. Nos interventions sont souvent centrées sur la prévention ou la gestion des tensions et la mise en œuvre sereine des aménagements liés au Schéma Départemental. Le service réalise également des enquêtes sociales/diagnostics à la demande des collectivités locales, qui dans le cadre du schéma départemental ou dans d'autres contextes, envisagent des réaménagements de sites qui impactent la présence de groupes de la communauté des Gens du Voyage.

La convention avec l'ACSO a été réactivée au 1^{er} Avril 2023 et l'action se poursuit avec une augmentation de nombres de demi-journée (Nous sommes passés de 6 à 10 demi-journées)

Le service a pu reprendre l'activité de « l'aller vers ». Ainsi **131** (1VAD =1 demie journée) ont été réalisées entre janvier et décembre 2025.

103 Visites à domicile ont concerné l'ACSO, le reste (28) se situant sur les autres territoires de l'Oise. (Clermont, Laigneville, Gouvieux, Jaux, Chambly, Rivecourt...)

1 médiation a été réalisée suite à un partenariat avec la communauté de communes du beauvaisis (CAB) concernant un échange de parcelle entre une famille de GDV et la CAB située à Surmontier, quartier Marissel. Cette médiation c'est déroulée sur une période de trois mois, nécessitant 8 rencontres préliminaires et 1 rencontre avec l'ensemble des parties engagées dans la médiation et dont l'accord a été réalisé avec succès.

Les enquêtes sociales.

1 enquête sociale a été réalisée également à la demande de la CAB située sur le même site où s'est déroulée la médiation. Cette enquête avait pour but de déterminer et d'analyser les besoins sociaux et les projets d'habitat des gens du voyage sédentaires résidents rue de Surmontier pour la mise aux normes des terrains familiaux conformément aux prescriptions du schéma département d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2019-2025.

8 ménages ont été interrogés sur la composition familiale, l'activité économique, l'état des lieux en matière d'habitat ainsi que sur la scolarité des enfants et adolescents. On compte environ 25 personnes sur l'ensemble des terrains.



PERSPECTIVES

Le service Gens du Voyage doit aujourd'hui pouvoir **augmenter sa capacité à aller vers le public** sur ses différents lieux d'installation, d'une part pour favoriser l'accès aux droits et développer des liens avec ce public, d'autre part pour anticiper et éviter les situations de conflit par la mise en œuvre d'un travail de médiation au long court, en dehors des périodes de tensions et de conflits (Anticipation de gestion de crises et enquêtes sociales.). Il convient également de développer le volet médiation école/famille en ciblant dans un premier temps les familles sédentarisées. Un projet d'instance de médiation école/ famille est envisagé courant 2026 sur le territoire de l'ACSO. Afin de mener à bien ces missions, notre service devra se donner les moyens pour renforcer le travail en partenariat, afin de mobiliser les différents acteurs sur la question de l'accompagnement des Gens du Voyage.

Toujours Concernant l'année 2026 deux nouveaux partenariats sont envisagés, 1 avec L'ARC (Agglomération du Compiégnais) pour intervenir une journée par mois à titre gracieux sur l'aire d'accueil de Jaux autour de l'accès aux droits, et 1 autre convention financière avec la Communauté d'Agglomération du Cantilien (CAC) pour intervenir sur des actions de médiation

et d'accès aux droits sur l'aire de Gouvieux. Le nombre de journée d'intervention sera déterminé ultérieurement